

**LETTRE OUVERTE au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale  
du département de la Gironde**

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Alors que Madame Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation Nationale, a fait de la bienveillance et de la gestion à visage humain un axe fort de son discours pour l'école, je/nous constate/ons avec regret et inquiétude un recul important des droits jusqu'alors accordés aux personnels de la Gironde.

En effet, les demandes de travail à temps partiel sur autorisation se trouvent réduites drastiquement dans votre circulaire du 5 novembre 2015 : « temps partiels rentrée scolaire 2016 ». Le choix du temps partiel est fait en conscience par les personnels qui acceptent de fait de réduire leurs revenus dans une période où le pouvoir d'achat des enseignant-es est mis à mal. C'est pour certain-es d'entre-nous la façon de trouver les conditions optimales d'exercice de notre métier, de concilier vie personnelle et vie professionnelle. L'impossibilité de ce mode de travail est donc une atteinte à la qualité de vie des agents.

D'autre part certain-es d'entre-nous se voient refuser des autorisations d'absences (ou absence sans traitement). Les personnels ne demandent pas à s'absenter par confort ou commodité, ces demandes répondent à des besoins pour leur santé, leur famille, pour remplir leur mandat électif ou pour participer à des stages syndicaux qui sont pourtant un droit.

Je/nous considère/ons que loin d'améliorer le Service Public d'Éducation Nationale, le recadrage départemental sur les autorisations de temps partiel ou d'absences contribue à dégrader nos conditions de travail. C'est pourquoi, je/nous vous demande/ons, Monsieur le DASEN, de revenir sur vos décisions concernant les temps partiels et d'accorder la plus grande attention aux demandes des personnels.

Les enseignant-e-s de Gironde n'ont pas à assumer le manque de postes et de personnels dans notre département. Je/nous continuera/rons à réclamer avec les organisations syndicales plus de postes et de personnels.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, à mon/notre profond attachement au service public de l'Éducation Nationale

A                      Le

Signature

